

Où est le danger?

Charles Taylor

Volume 31, numéro 3 (183), juin 1989

Strangers in paradise / Étranglés au Québec?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/31712ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Taylor, C. (1989). Où est le danger? *Liberté*, 31(3), 13–16.

CHARLES TAYLOR

OÙ EST LE DANGER?

Comme beaucoup de Québécois, j'ai été le témoin impuissant de la campagne des milieux nationalistes en faveur de l'affichage unilingue français, campagne qui a abouti à la concession partielle qu'est la loi 178. J'y ai assisté avec un mélange d'étonnement et d'inquiétude, ponctué par des éclats de rire. C'est finalement l'inquiétude qui a pris le dessus.

Comme tout le monde, j'ai plusieurs sujets d'inquiétude. En particulier, la survivance et l'épanouissement des deux communautés, majoritaire et minoritaire, francophone et anglophone, me tiennent à cœur. Cette histoire de l'affichage ne me fait aucunement craindre pour les anglophones. On leur a imposé des restrictions agaçantes, mais il n'y a pas ici de droits fondamentaux en jeu, comme le prétend la Cour suprême. Le danger est plutôt pour le Québec français.

C'est qu'il y a effectivement un défi à relever. Le français n'est pas «menacé» — c'est un mot trop dramatique; mais il subit une pression certaine. D'abord, au niveau mondial, le français est en danger de recul devant la langue hégémonique d'aujourd'hui, en l'occurrence l'anglais, jusqu'à ce que la suprématie appartienne au japonais ou au chinois. Ensuite, ici: petite francophonie qui a la malchance d'être située dans le voisinage immédiat du foyer même de cette langue hégémonique, nous vivons cette pression d'autant plus fortement.

On n'est pas sans moyens. Il y a des mesures à prendre. D'abord en ce qui concerne la langue: assurer l'extension du français, pour qu'il «colonise» sans arrêt les nouvelles fron-

tières techniques, administratives, culturelles. Ensuite, au niveau des francophones: leur assurer une formation plus solide et plus profonde. Finalement, en ce qui a trait au recrutement: chez nous, cela veut dire surtout attirer des immigrants qui s'intégreront à la communauté française.

Mais il faudrait beaucoup de sang-froid et de perspicacité pour distinguer l'essentiel de l'accessoire, des nerfs solides pour ne pas se laisser emporter par la panique, et surtout pour éviter la chasse aux boucs émissaires.

Or ce qui est navrant dans la campagne pour l'affichage unilingue, c'est qu'elle semble témoigner d'une éclipse totale (mais, espérons-le, temporaire) de toutes ces qualités. C'est une mesure complètement inefficace (peut-être même, en définitive, néfaste à la cause), soutenue par des arguments souvent confus. C'est le résultat d'une mobilisation politique à grands coups de panique, dans une atmosphère de lutte finale.

L'inefficacité est partiellement cachée par la façon dont cette mobilisation a été effectuée. Le grand slogan était: *Ne touchez pas à la loi 101*. Or cette loi est complexe, met en place un grand nombre d'instruments, dont certains sont incontestablement efficaces: par exemple, les mesures de francisation, ou celles qui touchent l'admission à l'école. Il me semble presque impossible de prétendre de sang-froid que l'imposition de l'affichage unilingue ait une efficacité de ce genre. C'est pourquoi on est forcé d'avoir recours à des discours tortueux qui traitent des présumées conséquences psychologiques de cette mesure. Là, on est plus ou moins dans le domaine de l'association libre. D'ailleurs, l'argument change avec une souplesse onirique. Pour le docteur Laurin, le parrain de la loi 101, il fallait afficher uniquement en français parce que l'identité des francophones est tellement fragile que, sans le support d'un environnement complètement uniforme, ils risquent d'abandonner la partie. Récemment, on a abandonné cet argument paternaliste, et maintenant c'est à l'immigrant qu'on voudrait envoyer le «signal» — comme si l'immigrant que l'on contraint déjà à envoyer ses enfants à l'école française, qui est de moins en moins capable de gagner

sa vie sans posséder le français, avait besoin de preuves supplémentaires de notre volonté de faire prédominer cette langue. On le prend peut-être pour un hébété; ou bien pour un être retors qui ne répond qu'à un climat d'interdiction et de menaces.

C'est là qu'on aborde le côté éventuellement contre-productif de ce genre de mesure. Les nationalistes intégraux, auxquels j'ai exprimé l'objection que les immigrants n'ont peut-être pas besoin de «signaux» additionnels, me répliquent souvent qu'une forte proportion des nouveaux venus de tierces cultures se joignent encore à la communauté anglophone. Les chiffres ne sont pas concluants, mais admettons cela pour les fins de la discussion. Ce qui ne vient jamais à l'esprit de ces gens, c'est que les Néo-québécois «résistants» pourraient avoir d'autres raisons de choisir qu'une estimation insuffisante de la volonté de survie des Québécois. C'est comme un blocage psychologique qui semble empêcher certains nationalistes de se mettre dans la peau de l'immigrant. Cela est très dommage, parce que l'on pourrait contribuer à entamer certaines sources de résistance. L'incitation peut jouer aussi bien que la coercition dans l'avenir du français au Québec. Mais est-ce une mesure d'incitation à se joindre à nous que d'imposer des restrictions finalement inutiles et inefficaces au nouveaux venus?

Finalement, quand les nationalistes ont épuisé leur histoire de signaux, ils vous répondent qu'on ne peut plus amender la loi 101, quelles que soient les aberrations qu'elle peut engendrer. On verse autrement dit dans le pur fétichisme. Ou bien on justifie tout ça par l'«insécurité». C'est-à-dire qu'on abandonne complètement le terrain de la raison et de l'efficacité. On ne se demande plus si on a raison de ne pas se sentir en sécurité: le pur *sentiment* d'insécurité suffit. Il est même d'utilité publique d'attiser l'insécurité afin de justifier cette mesure tellement nécessaire pour parer à — l'insécurité!

Quelques fautes de logique dans l'argumentation politique ne sont pas graves. Ce n'est pas cela qui me trouble. Ce qui m'inquiète plutôt, c'est le climat pré-hystérique, la menta-

lité d'assiégés qui engendrent ces fautes. Je peux bien avoir tort en disant que l'affichage unilingue n'est pas efficace. Je ne le crois pas, mais j'en envisage la possibilité. Qu'on m'accorde au moins que son efficacité ne crève pas les yeux. On s'attendrait à une discussion calme et soutenue sur cette question dans les milieux nationalistes, sans excommunication ou procès d'hérésie.

Mais que voit-on? Un jour, j'ai ouvert mon *Devoir* pour apprendre que Marcel Pepin démissionnait du comité directeur pour une question de principe. Moment de panique: *Le Devoir* aurait-il viré fasciste? J'apprends plus loin que le péché mortel en question, c'est un éditorial suggérant que le gouvernement laisse en vigueur le jugement de la Cour suprême. Quelle hérésie! Qu'un journal qui a des racines profondes dans le mouvement nationaliste ose envisager cette possibilité constitue une trahison!

À ce moment-là, j'ai cessé de rire. J'ai trouvé les exploits de Gilles Rhéaume et Hans Marotte parfois tordants. Mais quand un homme de la trempe de Marcel Pepin verse dans ce climat pré-hystérique, ça m'attriste. Est-il encore besoin de découvrir que les procès d'hérésie et les accusations de trahison constituent une puissante inhibition de la pensée claire? Or c'est une pensée lucide et cohérente qu'il nous faudra en abondance pour relever le défi global et continental du français à l'aube du vingt et unième siècle.

L'idée me vient à l'esprit — pas pour la première fois — qu'après la mort de l'Orangisme, le pire ennemi de la nation québécoise pourrait être le mouvement nationaliste. Une chanson populaire américaine de ma jeunesse semble résumer le destin tragique de ce mouvement: *You always hurt the one you love*.

*Charles Taylor est professeur de philosophie et de sciences politiques à l'Université McGill et a plusieurs fois été invité à donner des cours à l'Université de Montréal. Il est l'auteur de *Hegel* (1975) et de *Philosophical Papers* (1985).*